



CRDMA

Centre de Recherche et de Documentation
Médiévales et Archéologiques
de Saint-Mammès

•
Association loi 1901

Siège social : Mairie de Saint-Mammès
2, rue Grande – BP 30
77814 MORET-SUR-LOING

•
Crdma77@gmail.com



Numéro du mois de janvier 2018

CRDMA INFO

Cinquante ans, déjà...



Sauvetage et fouilles archéologiques dans l'église de Glandelles, en 1970



Fouilles archéologiques sur le site de Fourches

Au sommaire de ce numéro :

- Editorial
par Claude-Clément Perrot
- Poursuite de l'étude du patrimoine
souterrain de Moret-sur-Loing
par Claude-Clément Perrot
- Une colonne et un chapiteau du XII^e
siècle à Moret-sur-Loing
par Claude-Clément Perrot
- Cave située au 32, rue de l'Eglise à
Moret-sur-Loing
par Claude-Clément Perrot
- Jean de Tour (ou de la Tour) trésorier
du Temple
par Camille Desmoulins
- Un élément d'architecture provenant
de la ferme disparue de la Grande
Chasse à Villemaréchal
par Claude-Clément Perrot
- Un lieu réservé pour les sépultures
d'enfants dans le cimetière médiéval
de Saint-Mammès
par Claude-Clément Perrot
- La nef de l'église de Flagy
comportait deux portes latérales
par Claude-Clément Perrot

Sauvetage et fouilles archéologiques dans l'église de
Glandelles, en 1970

Cinquante ans, déjà...

Il y a un peu plus de cinquante ans, en août 1967, à Saint-Mammès, quelques jeunes sans aucun moyen autre que leur bonne volonté, décidaient de consacrer leurs loisirs au sauvetage des monuments anciens.

A cette époque, les sociétés archéologiques étaient fort nombreuses dans notre région. Cependant, celles-ci se consacraient essentiellement à des travaux de fouilles archéologiques liés à des sites préhistoriques ou gallo-romains ; le médiéval étant considéré, à cette époque, comme non noble.

La toute jeune association mammésienne préféra s'attacher à étudier et sauvegarder les vestiges médiévaux ainsi que les petits édifices ruraux, tels que les chapelles en ruines ou les calvaires. Comme il n'était pas possible de réaliser des recherches archéologiques sans l'aval de ce qui était à l'époque la Direction des Antiquités Historiques de Région Parisienne, les membres de ce qui allait devenir le Centre de Recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès, durent recevoir des formations, notamment sur le chantier du Bois Gautier, à Avon, dirigé par Monsieur Galbois.

C'est sous la direction d'archéologues confirmés que nous pûmes mener, en 1968, une courte campagne de fouilles au prieuré de Pont-Loup, à Moret-sur-Loing. Parallèlement aux travaux de recherche, il paraissait indispensable de ne plus voir couler ou disparaître des vestiges dont personne ne pouvait ou ne voulait prendre la charge. Il faut préciser qu'à cette époque, la notion de patrimoine n'existait pratiquement pas et qu'il faut saluer le combat de Pierre de Lagarde et de sa fameuse émission télévisée « Chefs d'œuvre en péril », qui amena à une prise de conscience, parfois encore mise de côté par quelques uns de nos contemporains.

On pourrait aussi faire un parallèle avec une autre émission disparue « La France défigurée » qui aurait, plus que jamais, sa place justifiée aujourd'hui.

Les travaux de confortation réalisés sur des monuments anciens par le CRDMA sont nombreux et divers, les opérations réalisées sur des bâtiments inscrits au titre des Monuments Historiques l'ont été sous la houlette de Monsieur Olivier De Bergevin, alors Architecte des Bâtiments de France. La qualité des restaurations a été récompensée à plusieurs reprises. Trente deux calvaires ont bénéficié de nos interventions, des caves médiévales ont été déblayées, certaines reconstruites en partie, un porche d'église a été refait, une fontaine et des fortifications restaurées, des campagnes de fouilles menées à bien, des documents finals de synthèse, des publications, des visites et des animations ont finalisé les travaux, une collection a été constituée.

Et puis, en décembre 2014, l'association a acquis la chapelle des Templiers de Fourches, ce monument sur lequel elle œuvre depuis 1973, malgré son éloignement et ses pauvres moyens.

Cinquante ans d'une aventure, à continuer...

Claude-Clément Perrot

La ville médiévale conserve encore bien des secrets. Si on observe les vues aériennes du cœur historique de la ville, on y voit un tissu dense desservi par des rues étroites et sinueuses, des ruelles, des passages et des cours. Il est donc difficile d'accéder à bon nombre de constructions privées. Vouloir en établir la carte du patrimoine souterrain est presque une gageure. A la difficulté de pouvoir repérer des vestiges anciens, s'ajoute la méfiance des propriétaires de caves craignant que le fait de voir étudier celles-ci, va leur imposer une contrainte (visites, protection au titre de Monument historique) alors qu'il n'en est rien, la propriété privée étant inviolable et le classement fait uniquement sur demande du propriétaire (A Moret, une seule cave, divisée en deux, est à l'Inventaire des M. H.). Heureusement certains riverains intéressés par le passé de leur bien acceptent ou sollicitent notre expertise. C'est ainsi que nous avons déjà pu réaliser plusieurs études de structures construites ou creusées directement dans le calcaire.

La séquence qui suit concerne des vestiges situés sous le 23, rue Grande et sous la rue elle-même¹. Sous une bâtisse dont la structure interne comportait de nombreux éléments de bois, se trouve une cave composée de deux berceaux parallèles, voûtés en plein cintre, communiquant de l'un à l'autre par trois arcades en plein cintre portant sur des piliers chanfreinés. Au bas de l'escalier, pratiquée dans la muraille ouest, on notera la présence d'une structure en creux, murée (porte de communication avec la cave voisine ou simple niche). Le sol des deux espaces décrits a été fortement exhaussé, à tel point que les arcades de communication se sont trouvées presque totalement enfouies, donc inutilisables et qu'il a fallu démolir la moitié d'une d'entre-elles pour pouvoir établir une ouverture plus haute afin de pouvoir accéder à l'espace situé le plus au sud.



Premier espace voûté en berceau et percement muré au bas de l'escalier

¹ Nous remercions la Caisse d'Epargne d'Ile de France pour nous avoir autorisés à faire cette exploration sous son agence de Moret-sur-Loing.



Niveau du sol exhaussé, arcade remblayée et brisée et percement postérieur d'une ouverture plus haute



Arcade remblayée

Intrigué par une anomalie observée dans la muraille sud de ce dernier, nous avons pratiqué une petite ouverture qui a permis de mettre en évidence la présence d'une grande cavité, creusée dans le calcaire, oblitérée au bout de quelques mètres par un empilement de pierres, objet d'un comblement ou d'une démolition. Le temps qui nous était imparti pour cette exploration n'a pas permis de pousser au-delà nos investigations. Cependant nous avons pu déterminer que cette cavité se trouvait située sous l'actuelle rue Grande et qu'elle était accessible encore au XIX^e siècle comme l'atteste les nombreux fragments de bouteilles brisées de cette époque que l'on y rencontre.



Cavité sous la rue Grande à auteur du numéro 23



Cavité sous la rue Grande à hauteur du numéro 23

Aucun élément ne permet d'avancer une datation certaine pour ce creusement qui, si l'on se réfère aux autres vestiges de ce type mis au jour sous Moret et dans la région semble pouvoir être attribuée pour le moins à la période médiévale. Quant à la cave, constituée des deux espaces voûtés en berceaux, c'est la modénature des arcades et des piliers qui permet de situer sa réalisation au XV^e siècle.

L'important exhaussement du sol, phénomène que l'on retrouve dans d'autres caves de la rue Grande semble être lié à des inondations dues à la remontée de la nappe phréatique comme ce fut encore le cas lors des inondations de juin 2016, ou à un évènement des plus curieux évoqué par le procureur de la commune dans la séance du 30 mai 1791. Ce procureur fait allusion à l'ouragan qui a sévit sur la ville le samedi précédent et provoqua de nombreux dégâts : « les égouts, notamment celui de la porte de Grez encombrés par des gens qui ne cherchent que leur propre intérêt en déposant leurs immondices tout près de cette porte, et qui avaient marqué par cet intérêt mal entendu, de faire périr une partie des habitants en occasionnant aussi la ruine de leurs maisons, puisqu'une partie de celles qui sont au bas de la rue de l'église et dans la grande rue, avait été inondée et les caves remplies d'eau ».



Katy Peureau à sa sortie de la cavité

Claude-Clément Perrot

Une colonne et un chapiteau du XII^e siècle à Moret-sur-Loing

Sous un bâtiment jouxtant la rue grande et la rue de l'hôtel de ville, une exploration hélas trop rapide des lieux nous a permis de découvrir un vestige médiéval du grand intérêt. Celui-ci se compose d'une base de colonne, d'une colonne et d'un chapiteau. Une étude de cette cave mériterait d'être menée à bien.

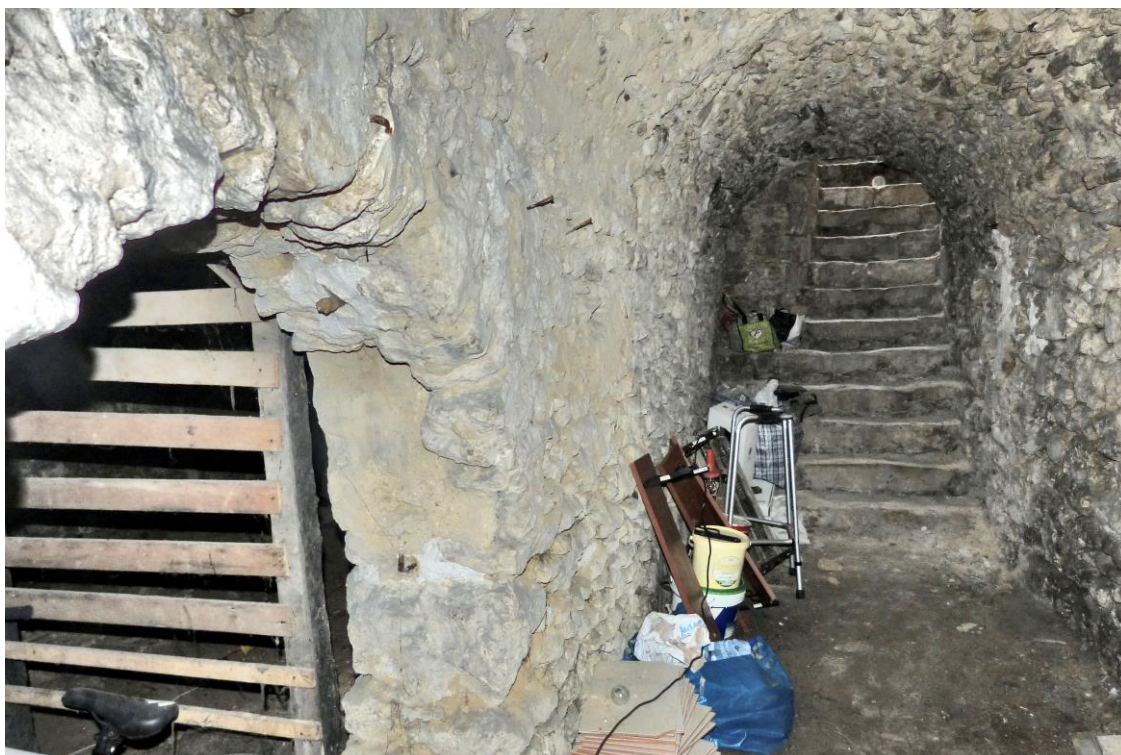


Vestiges d'une cave médiévale du XII^e siècle

Cave située au 32, rue de l'église à Moret-sur-Loing

(propriété privée, ne se visite pas)

Comme la plupart des caves de Moret, celle du 32 rue de l'Église a subi des transformations, ce qui fait qu'il est illusoire d'avancer une date précise pour ce qui concerne les constructions actuelles. Pour accéder aux deux espaces parallèles qui composent la cave actuelle, il faut depuis une courette située à l'arrière du bâtiment sur rue, emprunter un escalier de seize marches. Cet escalier qui n'est pas l'escalier d'origine, débouche sur un espace (que nous appellerons espace 1) voûté en berceau plein cintre, long de 10,72 m, large de 1,70 m et haut de 2,60 m. Il semble que l'accès primitif, transformé aujourd'hui en puits d'aération se soit situé à l'extrémité est de cet espace 1.

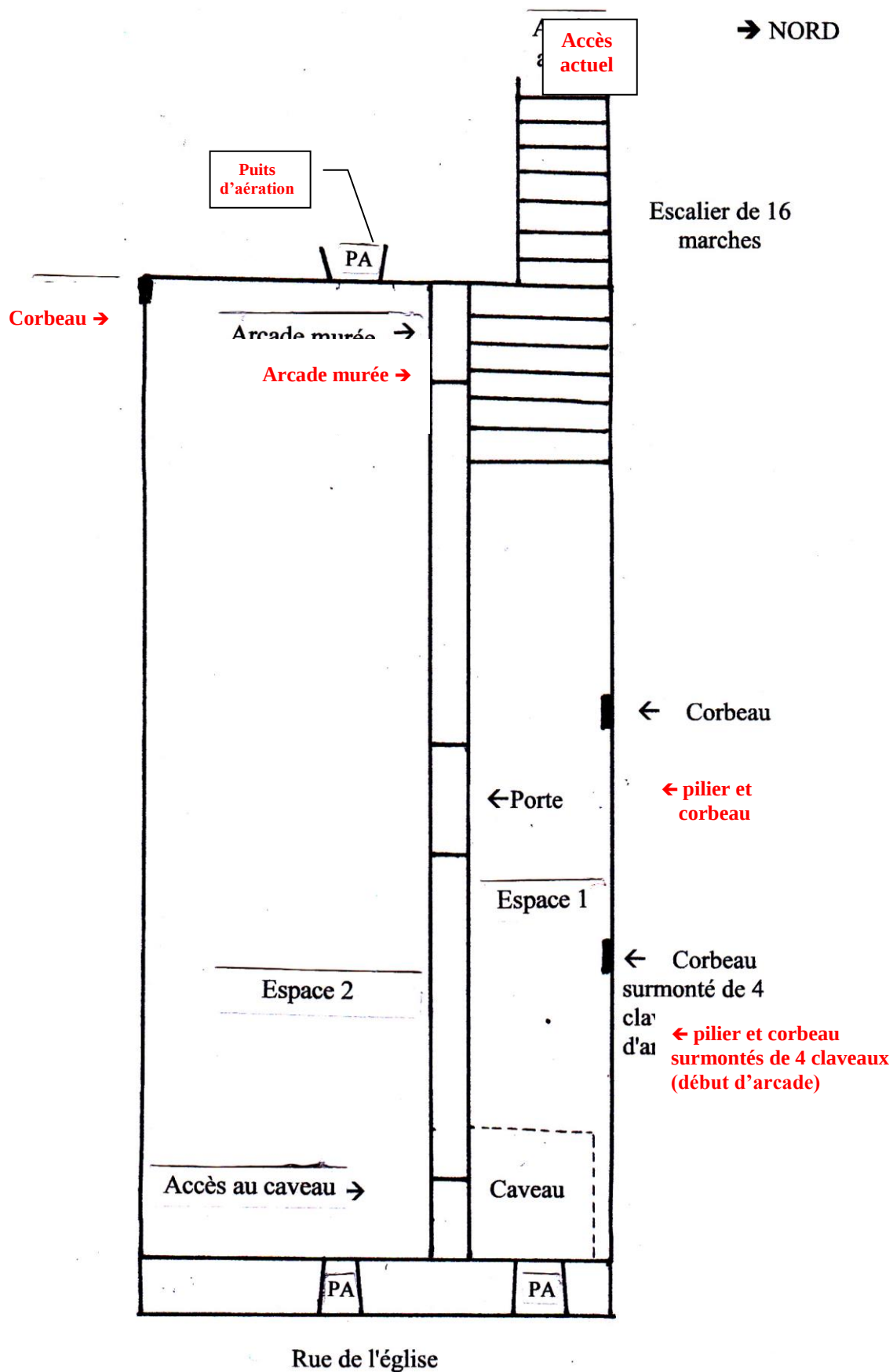


Espace 1 et escalier actuel



Ancien accès

Cave située au 32, rue de l'église à Moret-sur-Loing





Espace 2



Espace 2, l'accès au petit caveau se situe au fond à gauche



Corbeau de pierre et vestiges d'une arcade



Arcade murée

Un comblement en pente recouvre peut-être l'emplacement de l'ancien escalier. Les murailles nord et sud de l'espace 1 présentent des éléments d'architecture liés à un édifice médiéval en grande partie disparu. Tout d'abord, dans la muraille sud, obturée presque totalement par la partie basse de l'escalier, on observe la trace d'une ouverture en plein cintre entièrement murée.

Dans la muraille nord, à 4,25 m de l'entrée on observe, emprisonnée dans la maçonnerie, la présence d'un pilier chanfreiné soutenant un corbeau destiné à recevoir un arc doubleau. Distant de 2,45 m, toujours noyé dans la muraille, on trouve le même type de dispositif avec en plus quatre claveaux implantés en direction de l'est.

Ces claveaux médiévaux appartiennent à une arcade ou à un arc formeret. Tous ces vestiges attestent l'existence d'un bâtiment ancien profondément modifié ou presque totalement disparu. L'accès au second espace (espace 2) se fait par une ouverture en plein cintre, pratiquée dans le mur épais de 0,45 m qui sépare les deux entités.

Ce second espace de stockage, long de 11,30 m, large de 3,50 m et haut de 3,10 m est également couvert par une voûte en berceau plein cintre. Il est éclairé à l'est et à l'ouest par un puits d'aération. Un percement carré pratiqué dans la partie sommitale de la voûte permettait de déverser des denrées depuis la surface. On retrouve dans la partie nord est du mur de séparation, la trace de l'arcade murée, déjà observée à la base de l'escalier.

Un corbeau de pierre englobé dans la maçonnerie est encore visible à l'angle sud-est de l'espace 2. Du côté nord, à l'extrémité est du même espace, on peut voir, percée dans le mur de séparation, une arcade en plein cintre murée partiellement (ce qui lui donne l'aspect d'un arc rampant), cette dernière donne accès à un petit caveau large de 1,50 m, profond de 2,00 m, partiellement remblayé.

Ce caveau se situe sous l'emplacement de l'escalier présumé. Etait-ce vraiment un caveau à l'origine ou une galerie desservant une autre construction souterraine, la question reste posée ? Comme on peut le constater, ces espaces souterrains interrogent, si il est certain qu'une construction médiévale a bien existé à cet emplacement, quand et pourquoi l'a-t-on démolie et à quand remonte l'édification des structures actuelles. Seules des fouilles archéologiques pourraient apporter quelques éclaircissements.



Accès au petit caveau

Claude-Clément Perrot

Jean de Tour (ou de la Tour)

Trésorier du Temple



Sceau de Jean de Tour, attesté en 1295

Jean de Tour était originaire ou, du moins, tirait son nom de la paroisse de Tour, aujourd'hui Saint-Prix (canton de Montmorency, sur le territoire de laquelle se trouvait la maison de Rubelles, dépendance du domaine de Cernay, membre de la commanderie de Louviers-Vaumion). Il paraît avoir été le frère de Gautier de Rubelles.

Il débuta comme trésorier-adjoint « subthesaurarius » et assista en cette qualité, vers 1270, à la réception d'un frère dans la grande chapelle du Temple de Paris.

Au mois de mai 1272, il était encore appelé simplement « frère Jahan du trésor de la meson de la chevalerie du Temple de Paris » mais à partir de l'année 1274, il eut le titre de trésorier. Le 2 septembre de cette même année, Edouard I^{er}, roi d'Angleterre, le pria de faire un prêt aux procureurs qu'il envoyait à Paris pour suivre ses affaires au Parlement. En 1281 il avança de l'argent au comte d'Artois (sans doute Robert d'Artois, neveu de Mahaut d'Artois).

Au mois de février 1281, il avait entre les mains une lettre de l'official de Paris, relative à une vente qu'un bourgeois de Paris avait consentie au profit de l'abbaye de Longpont (dans l'Aisne). Philippe le Hardi avait fait saisir les biens acquis par les Templiers depuis trente ans et non amortis ; la saisie fut levée le 7 juillet 1282, aussitôt que le trésorier Jean de Tour se fut porté garant du paiement des droits d'amortissements qui pouvaient être dus au roi. Vers l'année 1283, frère Jean de Tour adressa un rapport au pape sur l'état des fonds que le trésor du Temple avait encaissé pour les besoins de la Terre Sainte.

Le 1^{er} mars 1284, il assista au jugement de la cour du roi qui débouta Charles d'Anjou de ses prétentions à la succession d'Alphonse, comte de Poitou.

Il intervint en 1284 dans un acte de l'abbaye de Barbeau et le 22 juillet 1285, il donna une décharge générale à Renier d'Acorre (grand financier florentin sur lequel Félix Bourquelot a composé une notice très complète).

Une pièce d'archive, datée de juillet 1293, émanant de frère « Jehan de Tour » trésorier de la maison du Temple de Paris, rédigée en français, serait à l'origine du nom de « Tour » que Léopold Delisle a cru pouvoir adopter pour rendre la dénomination de « Turno » que fournissait la plupart des textes en latin. La forme « de Tour » est encore justifiée par deux chartes des années 1277 et 1282, par les témoignages du continuateur de Guillaume Frascet et de Guillaume de Nangis qui s'accordent pour désigner le trésorier du Temple par les mots « Johanes de Turo ».

Une charte de Philippe le Bel, datée de février 1295, fut accordée à la requête du trésorier frère Jean de Tour. Un acte de la même année est revêtu du sceau de frère Jean, trésorier du Temple de Paris, sur lequel on distingue l'empreinte d'une pierre antique accostée de deux tours et accompagnée de huit fleurs de lys. Le trésorier frère Jean de Tour, au nom duquel une quittance fut délivrée le 8 avril 1299, semble avoir conservé ses fonctions jusqu'en 1302 (cela paraît résulter des termes dans lesquels il est rendu compte de la réception de plusieurs frères célébrée selon toute vraisemblance en 1300, 1301 et 1302. Frère Jean mourut avant la suppression de l'ordre des Templiers. Sa sépulture ne fut pas respectée par les « persécuteurs » qui voulurent solennellement réduire en cendres les restes motels de l'ancien trésorier (considéré comme hérétique par Guillaume de Nogaret), telle était la rage dont ils étaient animés. Vers 1290, Jean de Tour avait eu pour lieutenant dans sa charge, frère Nicolas de Fiameng, Il eut pour successeur un homonyme « frère Jean de Tour, né vers 1251 ». Celui-ci avait été reçu dans l'ordre vers 1276 par son prédécesseur « Jean de Tour », en outre il put siéger à l'échiquier de Pâques, en 1306, sous le titre de trésorier du Temple. Au moment de l'arrestation, il était avec les gens du roi, à l'échiquier de la Saint-Michel (il fut amené de Rouen par quatre sergents de la prison du châtelet. Suivant une rumeur, le roi Philippe le Bel aurait emprunté, à la caisse du Temple, la somme de 500 000 Florins d'or, prêt consenti à l'insu du Grand Maître, Jacques de Molay. Le trésorier coupable aurait été chassé du Temple de Paris (et de l'ordre). Le roi, malgré de puissantes démarches, n'aurait pas réussi à lui faire obtenir son pardon et se serait vengé du Grand Maître en tramant avec le pape, la ruine de l'ordre. Cette hypothèse aurait été formulée par le chroniqueur François Amadi.

Camille DESMOULINS

Sources :

DELISLE Léopold. Mémoire sur les opérations financières des Templiers. In Mémoires de l'Institut national de France, tome 33, 2^{ème} partie, 1889, pp. 1-94.

Notes complémentaires :

Jean de tour procède dans la chapelle de Fourches (Le Vaudoué) à la réception de pierre de Torteville en 1281 et à celle de Guillaume d'Herblay, un vendredi de 1284 « entre moissons et vendanges ».

En 1288, c'est sous le magistère « du Grand Maître d'Orient », Guichard de Beaujeu, 1273-1291) et « Grand Maître de l'Ordre du Temple » que le Chevalier Guillaume Bataille vend ses « terres, ferme ? » à Jean de Tour, trésorier de l'ordre du Temple de Paris, pour la somme de 4400 livres Parisis. Ce domaine sera alors connu comme étant la commanderie de Balisy qui sera remise après l'arrestation des Templiers, aux Hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem après un bref passage dans les mains d'Enguerand de Marigny.

Un élément d'architecture provenant de la ferme disparue de la Grande Chasse à Villemaréchal

En 1968, il subsistait sur les hauteurs de Villemaréchal, les ruines de l'ancienne ferme dite de « la Grande chasse ». On pouvait encore y voir une grange assez bien conservée, un mur d'enclos et surtout les vestiges de l'ancien manoir. Le propriétaire, agriculteur et maire du village, décida de supprimer ces bâtiments anciens et procéda à la vente des éléments d'architecture les plus représentatifs.



L'entrée ouvrant sur la cour et à droite le manoir

Alerté par un villageois qui venait de se rendre acquéreur de corbeaux de pierre, je décidais d'acquérir à mon tour un souvenir lié à ce site ancien. C'est ainsi que, pour la somme de 50 francs, je pus récupérer un linteau de fenêtre provenant de l'ancien manoir.

Il s'agit d'un élément en grès, long de 0,81 m, large de 0,23 m et haut de 0,33 m. La partie inférieure est ajourée en forme d'anse de panier et présente deux ressauts intérieurs. Cette pièce d'architecture présente des caractéristiques usitées aux XV^e et XVI^e siècles.

Claude-Clément Perrot



Le linteau de porte en 2017



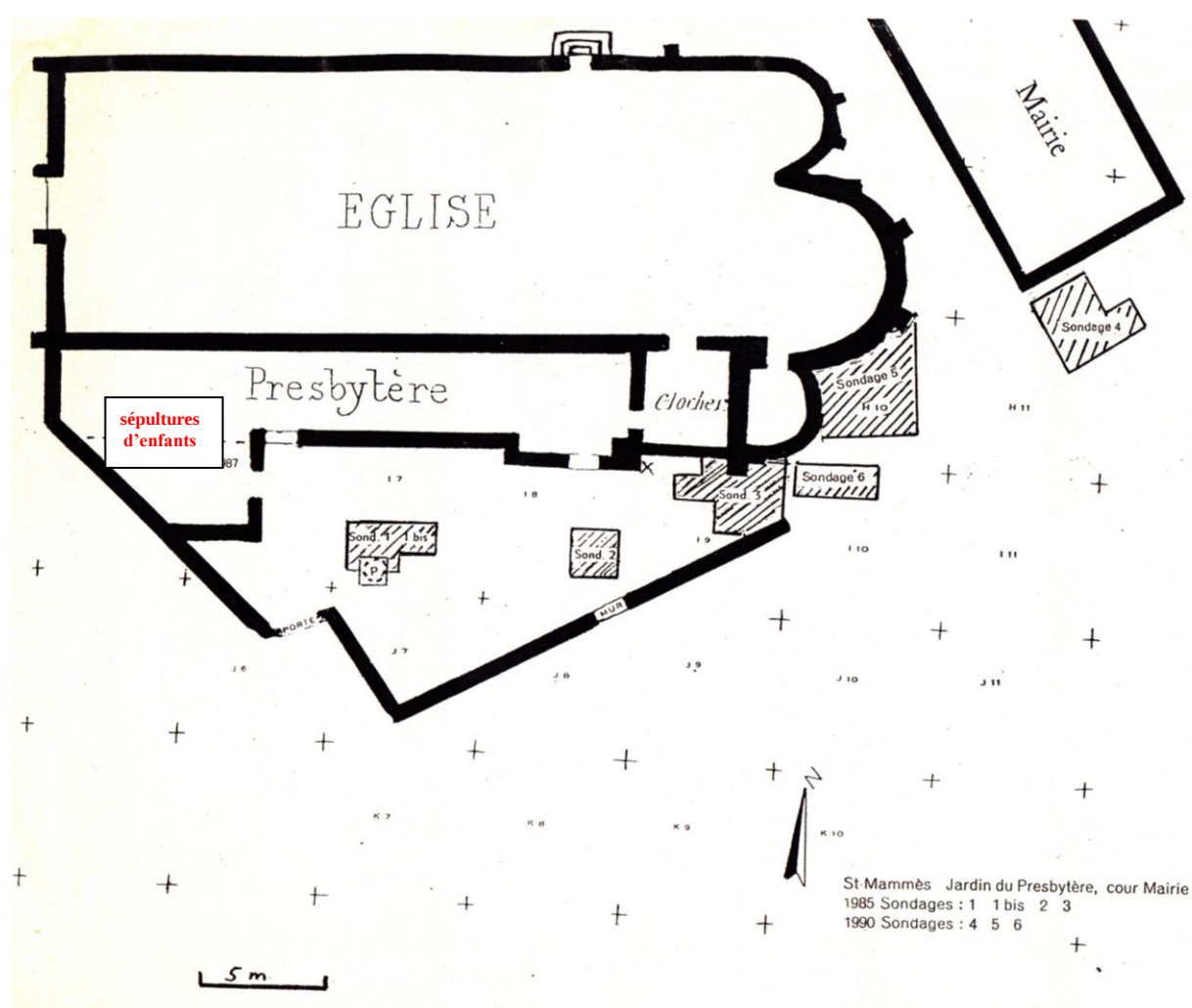
Le linteau de fenêtre encore en place



La porte du manoir

Un lieu réservé pour les sépultures d'enfants dans le cimetière médiéval de Saint-Mammès

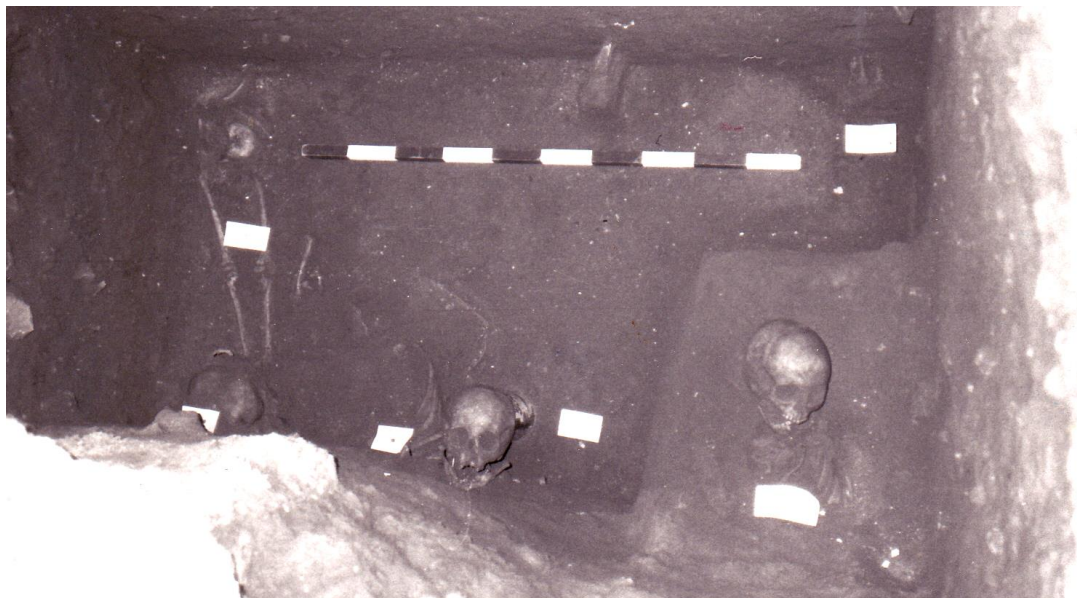
En août 1985, à la demande et avec l'autorisation administrative de la Direction des Antiquités Historiques de la Région Parisienne, le Centre de recherche et de Documentation Médiévales et Archéologiques de Saint-Mammès réalisa une intervention sur le site de l'ancien cimetière jouxtant l'église de Saint-Mammès. Des travaux et la future démolition d'une partie de l'ancien presbytère, imposaient un diagnostic archéologique. Plusieurs sondages furent réalisés et mirent en évidence de très nombreuses inhumations datant de l'époque médiévale, parmi celles-ci, une tombe plus ancienne concernait un enfant de moins de huit ans, auquel on avait introduit dans la bouche une demie monnaie de Gratien (378-383 après J.-C.). Un fragment de sarcophage décoré de stries d'obliquité alternées daté du VII^{ème} fut également mis au jour.



Notre propos d'aujourd'hui n'est pas de retracer tous les travaux archéologiques réalisés sur le site, mais de nous interroger sur l'existence d'un emplacement réservé aux inhumations des enfants. Effectivement, les recherches entreprises en fouilles de sauvetage, sous l'ancienne cuisine du logement des instituteurs aménagé dans l'ancien presbytère, révélèrent la présence des squelettes de six très jeunes enfants (notre photo) ceci, sur une faible surface exploitée. Malheureusement, la fouille ne put être poursuivie, cette partie du bâtiment devant être démolie le lendemain de l'intervention survenue le 30 août 1987. Depuis, des containers destinés à recueillir les eaux pluviales, ont remplacé celle-ci. Ces deux faits conjugués laissent perplexe quant à l'actuelle présence de ces restes humains.

Si il s'agit là, d'un lieu spécifiquement réservé aux enfants, peut-être correspond-il à une période bien déterminée où à une population particulière, car les sondages repris en 1990, ont mis en évidence, la présence d'enfants, parmi les tombes d'adultes. Rappelons qu'à ces époques, la mortalité infantile est d'environ 50 % avant l'âge de huit ans. La faible surface de l'ancien cimetière de Saint-Mammès qui a échappé à la destruction, peut, si on y prend garde, réserver bien des surprises.

Claude-Clément Perrot



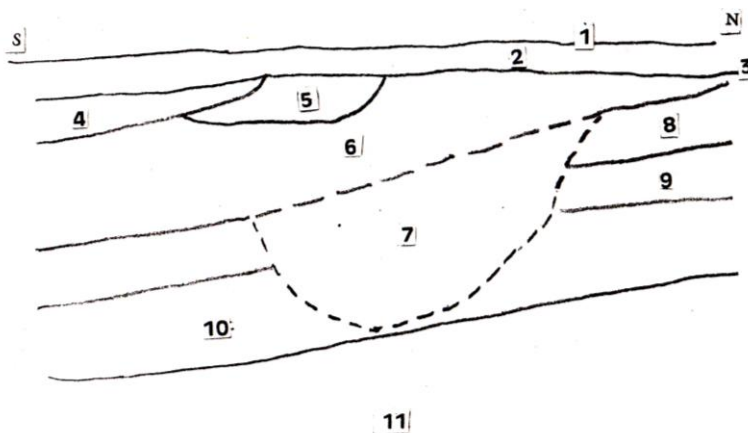
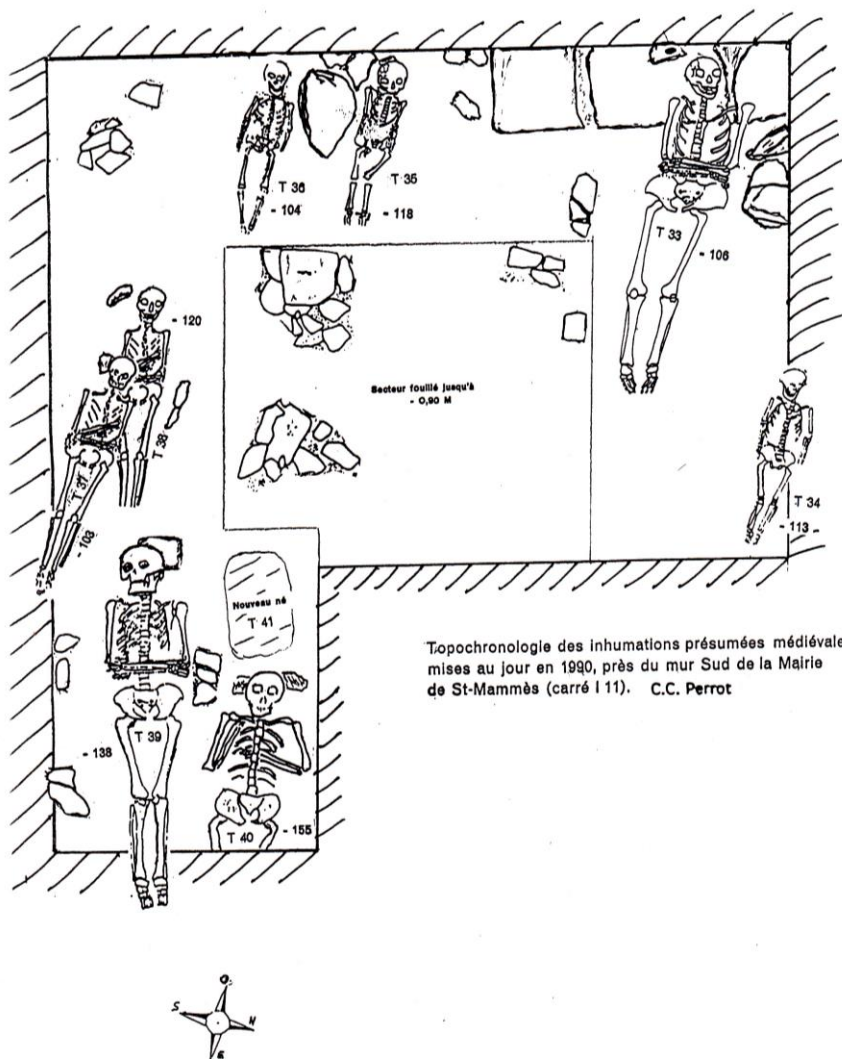
Sépultures d'enfants situées sous la cuisine du logement de l'instituteur établi après suppression du presbytère



Saint-Mammès, jardin du presbytère
(Sondage 1 bis, carré 17)

TOMBE 20 (sépulture d'enfant) on notera que la mandibule est déplacée et que le bras droit a été détruit lors de l'inhumation, légèrement plus au Sud, d'un nouveau corps dont on distingue le bras gauche.

Extrait du rapport de fouilles de 1985



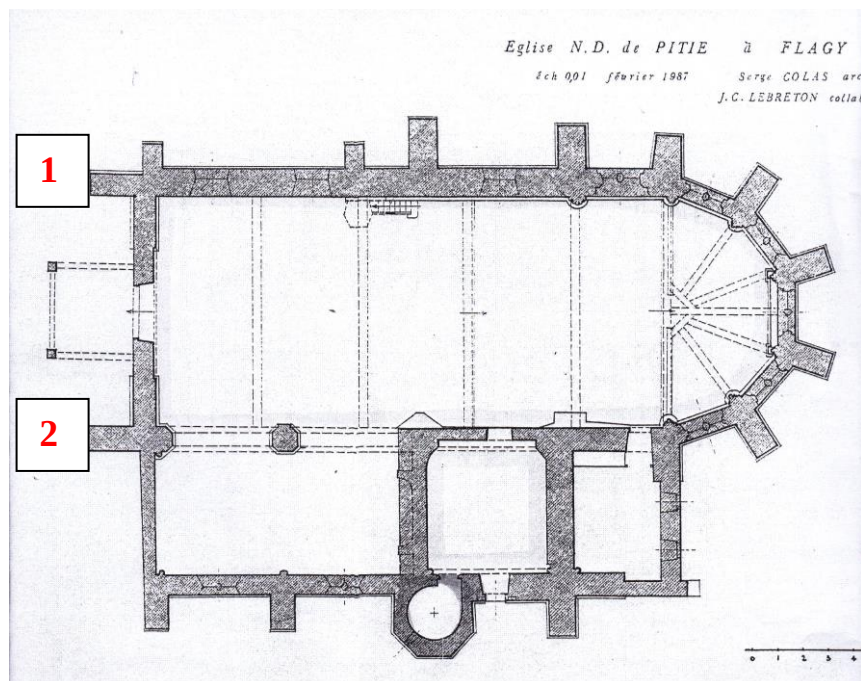
Coupe stratigraphique de la paroi Ouest du sondage

- 1 SOL
- 2 REMBLAIS Plâtres fins, sable de rivière
- 3 2^e NIVEAU DE SOL
- 4 TERRE NOIRE ET MARRON TRÈS FONCÉ
- 5 REMBLAIS terres et gravats irréguliers
- 6 TERRE BRUNE
- 7 Terre brune avec présence d'éclats de pierres plus silex.
- 8 REMBLAIS de destruction, tuileaux. *Structure en creux.*
- 9 REMBLAIS épandage d'un limon régulier et fin coloration beige très clair.
- 10 COUCHE DE TERRE BRUNE qui semble scellée le cimetière. Présence de silex éclatés qui différencient la couche.
- 11 COUCHE réservée au cimetière.

SAINT-MAMMÈS (ancien presbytère)
SONDAGE DES 29 ET 30 AOUT 1987, AVANT DÉMOLITION PARTIELLE DU BÂTIMENT

La nef de l'église de Flagy comportait deux portes latérales

C'est au début du XIX^e siècle qu'une partie de la nef de l'église de Flagy, sans doute en mauvais état, fut, selon Edmond Michel¹, démolie sur une vingtaine de mètres. A l'ouest, on ferma celle-ci et on la dota d'un portail, sans caractère.



Les deux contreforts qui terminent la nef ont été réalisés en se servant des murs amputés de celle-ci. C'est au nord et au sud, à la limite de la partie démolie, que l'on voit encore des éléments ayant appartenu à des portes latérales. Il s'agit de jambages de porte, présentant chanfrein et feuillure. Celui du nord supporte encore un corbeau, celui du sud, le départ d'une arcade. Nous ignorons l'usage liturgique de ces ouvertures, l'une d'entre elles desservait vraisemblablement le cimetière.



1 jambages de porte nord



2 jambages de porte sud

Claude-Clément Perrot

BRÈVES

L'INNOCENCE DES TEMPLIERS

Pour notre part, nous n'avons jamais douté de l'innocence des frères de l'ordre du Temple. Cette certitude est aujourd'hui confortée par les recherches réalisées à la cité du Vatican, par Ann Gimore Bryson. Cette historienne canadienne, qui appartient à l'institut d'études médiévales de Montréal, a codé et mis sur ordinateur 82 000 mots en latin, extraits des interrogatoires des Templiers dans le patrimoine de Saint-Pierre, à Lucques et à Pise. Il reste encore 100 000 mots répondant aux 127 questions dans divers pays de la chrétienté, dont la France, l'Espagne et l'Angleterre. Madame Gilmore a déclaré que les Templiers étaient innocents des accusations d'hérésie et de dépravations portées contre eux par Philippe le Bel.

LA REPONSE DE STEPHANE BERN

Au mois de novembre 2017, nous avons eu le plaisir de recevoir un courriel de Monsieur Stéphane Bern et de Madame Dominique De Dieuleveult, nous remerciant et nous félicitant pour notre action passée et actuelle, pour la sauvegarde du patrimoine et pour nos suggestions. Effectivement, dès l'annonce du souhait du Président de la République de confier à Monsieur Bern, la mission de prendre en charge le Patrimoine Français en péril, nous avons fait parvenir à Monsieur Bern, un document écrit par nos soins en 2007, sous le titre : « La France abat ses églises »¹ où nous indiquions quelques mesures susceptibles de financer ou de donner une nouvelle destination à nos bâtiments historiques en péril. Nous y évoquions la méthode britannique qui consiste à recueillir les fonds nécessaires aux restaurations en prélevant un pourcentage sur le Loto. Monsieur Bern précise qu'il en prend bonne note et Madame la Ministre de la Culture semble vouloir abonder dans ce sens, lors de ses déclarations publiques.

1- Ce texte est consultable sur notre blog : patrimoine-templier-seine-et-marne.blogspot.com

9^e CENTENAIRE DE LA FONDATION DE L'ORDRE DU TEMPLE

Bien que pour notre part, la fondation de l'Ordre du Temple remonte à 1119 et non à 1118, comme cela est parfois considéré, quelques organisations se réclamant des Templiers, nous ont demandé de bien vouloir les laisser tenir chapitre dans la chapelle de Fourches en 2018. Nous comprenons tout à fait la démarche symbolique, que l'ancienne chapelle Templière inspire. Selon notre souhait, ces manifestations seront essentiellement commémoratives.

TRAVAUX A LA COMMANDERIE DE FOURCHES

Les travaux de consolidation réalisés sur la chapelle sont les suivants : réfection des joints de la partie inférieure du mur extérieur sud du chœur (jusqu'à 2 mètres de hauteur), réfection des joints et remplacement de pierres dans la partie supérieure nord de l'abside (extérieur). Il a également fallu remettre en place l'énorme bloc de grès que des individus ont voulu dérober sans succès et, re-maçonner le mur dans lequel il était scellé. A cela, il faut ajouter les indispensables travaux d'entretien et de débroussaillage du site. En 2018, des travaux devraient être consacrés à la réfection des ébrasements des fenêtres de l'abside, ceux-ci étant particulièrement dégradés.